A V E R T I S S E M E N T S
A G R I C O L E S

DLP 21-8 [illegible]

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "LANGUEDOC-ROUSSILLON"
(AUDE GARD HERAULT LOZERE PYRENEES ORIENTALES)
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
MAISON DE L'AGRICULTURE BAT 5 PLACE CHAPTAL
34076 MONTPELLIER CEDEX TEL 92.41.42

ABONNEMENT ANNUEL 60 F.
Régisseur de recettes de la D.D.A
C.C.P. Montpellier 5238-57

N° 15 - 18 août 1980

VIGNE

EUDEMIS -

Le 3ème vol d'eudémis se manifeste avec un retard de quelques jours. Les pontes n'ont été décelées en quantité notable que les 12 et 13 août en situations précoces (Perpignan (66) - Marseillan (34) - Vias (34)) et quelques sites en Costières du Gard. Les pontes s'intensifient depuis cette date dans d'autres situations comme Montpellier-Méjanelle, région du muscat de Lunel.

Un traitement est conseillé dans les situations favorables à l'évolution de ce ravageur, en particulier dans les vignes où les dégâts ont été relativement importants à la suite du 2ème vol, soit à la suite d'une absence de protection ou d'applications mal exécutées.

Le choix de la période d'intervention sera fait en tenant compte de l'évolution locale du ravageur et de son importance : le repérage des pontes est toujours vivement conseillé.

Les périodes d'intervention préventive se situeront dès le 19/20 août dans les situations précoces, citées ci-dessus, et s'étendront progressivement aux autres situations du vignoble languedocien. Le décalage d'intervention sera à observer en situations tardives.

N.B. - Cochylis et Eulia ont été décelées dans certaines situations de l'Hérault et sur le littoral.

- Si des traitements ont été appliqués avant les fortes pluies du 15 août, il convient de les renouveler.

- Le recours au poudrage est préconisé en cas de forte végétation, afin de mieux atteindre les grappes.

MILDIOU -

Un traitement dit de couverture pourra être appliqué, en vue de favoriser la bonne tenue du feuillage, souhaitée par suite du retard végétatif constaté. Les produits classiques à base de cuivre sont plus spécialement recommandés étant donné leur rémanence.

BOTRYTIS -

La période de vendanges s'annonce tardive pour le Languedoc. Un bon état sanitaire des grappes s'impose. L'application de produit spécifique anti-pourriture est conseillé dans les situations favorables au développement de cette maladie. Se reporter à la liste des produits déjà publiée. Les appareils à flux d'air devront être utilisés de préférence.

7.1.369

20

Imprimerie de la Station d'Avertissements Agricoles - Place Chaptal MONTPELLIER - Le Directeur : J.THIAULT N° d'inscription P.P 531 A.D

ARBORICULTURE FRUITIERE

Les pluies du 15 août ont rendu nécessaire le renouvellement de la protection contre le carpocapse, la tordeuse orientale, l'eulia (sur l'est montpelliérain) et capua; ces deux derniers ravageurs étant responsables de dégâts causés à l'épiderme des fruits.

Les précipitations se situent entre 40 et 80 mm en Cévennes gardoises et vallée du Rhône, entre 20 et 50 mm dans l'Hérault et les Pyrénées-Orientales. Elles sont plus faibles dans l'Aude (est) mais plus abondantes dans l'ouest de ce département.

De très faibles captures de cératites ont été notées pendant la première quinzaine d'août. Il est inutile de traiter actuellement contre ce ravageur.

MALADIES DE CONSERVATION DES POMMES ET DES POIRES -

Deux ou trois traitements sont conseillés avant cueillette (le dernier huit jours avant celle-ci) à l'aide de bénomyl (30 g m.a./hl), carbendazime (30 g m.a./hl) ou méthyl-thiophanate (70 g m.a./hl).

Contre le phytophtora on effectue sur les parties basses (jusqu'à 1 mètre du sol) une pulvérisation à base de captafol, ou folpel, ou captane, ou mancozèbe, ou tobylfluanide.

Contre le rhizopus, sur fruits mûrissants, l'intérêt de l'utilisation de l'iprodione est à nouveau conseillée.

OLIVIER

DACUS -

De très faibles prises, localement dans le Gard, ne justifient pas un traitement généralisé.

CULTURES LEGUMIERES

La protection contre la teigne du poireau est à maintenir.

PEUPLIERS

GRANDE SAPERDE -

Effectuer un traitement sur les troncs jusqu'à 3 mètres du sol, à l'aide de lindane (30 g m.a./hl), jusqu'à mi-septembre, à la cadence de 10 - 12 jours, en vue d'assurer la protection.

Respecter strictement les délais avant récolte

.../...

L'INGENIEUR EN CHEF D'AGRONOMIE,
CHEF DE CIRCONSCRIPTION,

V.LAGAUDE

Tirage du 18 août 1980
1300 exemplaires